

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Moulins de la Concorde et Soufflet Négoces by InVivo, une collaboration durable avec la France pour garantir la sécurité alimentaire de l'île Maurice



Port-Louis, le 20 novembre 2025 – Un protocole d'accord garantissant l'approvisionnement en blé français aux Moulins de la Concorde a été signé ce jour en présence de **Monsieur Emmanuel Macron**, président de la République française et du **Docteur Navinchandra Ramgoolam**, Premier ministre de la République de Maurice, par **Jérôme Calleau**, président du Groupe InVivo, et **Cédric de Spéville**, CEO du groupe Eclosia et Administrateur des Moulins de la Concorde.

Dans un contexte international marqué par les crises et les incertitudes géopolitiques pouvant perturber les chaînes logistiques, Soufflet Négoces by InVivo et Les Moulins de la Concorde souhaitent ainsi réaffirmer leur collaboration afin de sécuriser l'approvisionnement en blé de l'île Maurice pour le futur.

Une histoire longue de 35 ans de confiance et d'engagement

La collaboration entre les Moulins de la Concorde (LMLC) et Soufflet Négoces by InVivo est le fruit d'une longue histoire qui dure depuis plus de 35 ans.

En 1987, face aux défis liés à l'importation de farine – notamment la récurrence de cargaisons avariées –, le gouvernement mauricien a lancé un appel d'offres pour la création d'une minoterie locale. L'objectif était clair : assurer un approvisionnement régulier en farine fraîche grâce à une production locale, le blé se conservant bien mieux que la farine.

Le projet présenté par le groupe Eclosia sous le nom **Les Moulins de la Concorde (LMLC)** a été retenu. Il marque un tournant historique vers l'autonomie alimentaire de l'île avec une première tonne de farine produite localement en 1989.

Pour répondre aux goûts et aux besoins spécifiques de la population mauricienne – notamment la fabrication du pain maison et des faratas – LMLC a fait le choix stratégique d'importer à la fois du blé français et du blé australien, afin de produire localement des farines de qualité adaptées aux usages culinaires.

Depuis lors, un **partenariat commercial solide** s'est établi avec la maison **Soufflet**, fournisseur français de blé devenu Soufflet Négoces by InVivo en 2021, suite à son acquisition par le Groupe InVivo. Ce partenariat, basé sur la confiance et la constance, a permis à LMLC de recevoir chaque année les volumes nécessaires pour répondre à la demande locale de farine sans cesse croissante, passant de 60 000 tonnes en 1989 à plus de 100 000 tonnes aujourd'hui.

Soufflet Négoces by InVivo : un soutien incontournable

Même au cours des périodes les plus critiques – notamment la **crise alimentaire mondiale de 2007-2008** – Soufflet Négoces by InVivo a toujours su honorer ses engagements alors que de nombreuses autres origines de blé faisaient défaut. C'est dans ce contexte qu'en **2008**, un premier **protocole d'accord de garantie fourniture de 130 000 tonnes de blé** a été signé entre Soufflet Négoces et LMLC.

« Nous tenons à souligner que la période de la pandémie de Covid-19 n'a pas fait exception : les chaînes d'approvisionnement ont été maintenues avec rigueur, garantissant à Maurice sa sécurité alimentaire en matière de farine, sans interruption. Nous tenons encore à remercier notre partenaire pour cela », précise Cédric de Spéville, CEO du groupe Eclosia.

Pour Jean-François Lepy, dirigeant de Soufflet Négoces by InVivo : *« Cet accord n'est pas seulement une transaction commerciale, c'est un engagement pour la sécurité alimentaire durable de l'île Maurice à laquelle nous sommes fiers de participer en garantissant la stabilité de nos approvisionnements vers Maurice. »*

La visite présidentielle offre aujourd'hui une occasion privilégiée de **renouveler formellement cet accord de coopération**, symbolisant une relation franco-mauricienne forte et tournée vers l'avenir.

A propos de LMLC – Les Moulins de la Concorde

Entreprise du groupe Eclosia, Les Moulins de la Concorde sont nés il y a 35 ans – en 1989 – pour participer à la sécurité alimentaire de Maurice en approvisionnant le marché en farine fraîche locale. Avec 8 silos au départ, LMLC est passée à 16 en 1993 portant sa capacité de stockage à 40 000 tonnes de blé. Aujourd'hui, avec 25 types de farines destinées aux professionnels comme aux particuliers, LMLC assure une production adaptée à la consommation locale pour la confection de pains, chapatis, faratas ou pâtisseries et viennoiseries. Pour en savoir plus : www.lmlc.mu

A propos d'InVivo

Le Groupe InVivo est l'un des premiers groupes européens agricoles avec un chiffre d'affaires de 11,7 milliards d'euros, dont plus de la moitié réalisée en France, et un effectif de plus de 15 000 salariés, dont 10 000 en France. Implanté dans 39 pays, il regroupe 90 sites industriels, dont 54 en France. *Ce pilier de la souveraineté alimentaire intervient sur toute la chaîne de valeur, de la fourche à la fourchette, en étant leader sur chacune de ses quatre grandes activités stratégiques : Négoce international de grains ; Agriculture ; Agroalimentaire (Malt, Pôle blé, Vin) ; Jardinierie et distribution alimentaire.* Un pôle global transverse de solutions innovantes et digitales complète ce dispositif pour accélérer la transformation de ces activités, vers la 3^{ème} révolution agricole. Au service de la transition agricole, l'ambition d'InVivo est d'accompagner la transformation de la Ferme France et de soutenir la souveraineté alimentaire européenne. Pour en savoir plus : www.invivo-group.com - @InVivoGroup

Contacts Presse :

CIRCUS! Advertising – Noémie Uckiah – noemieur@circusads.com

Groupe InVivo – Constance Boudet du Mochet – cboudetdumochet@invivo-group.com